

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

8 Février 2022



Date d'affichage

8 Février 2022



Nombre de conseillers



En exercice 29

Présents 23

Votants 29

**CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 16 FEVRIER 2022 A 19 H 30**

**La séance est présidée
par Madame Sylvie BUTIN, Maire.**

ÉTAIENT PRESENTS :

Mesdames BUTIN – LAINÉ - LANGE - BIEN – DUBOIS – VIRASSAMY PADEYEN –
LAQUIEZE - ABITBOL - PIRSON – LEGER – CHARPENTIER – BECRET –
GOUVENAUX - PEREZ

Messieurs GAIGNETTE - GAUMONT - BRUNI – MAÏDA – CHAUFFERT – HATAT –
DOMANGE - CHERRONNET – KISKELL

POUVOIR :

Monsieur Jérôme PIGNY à Madame Sylvie BUTIN
Monsieur Bastien LOMBARD à Monsieur François GAIGNETTE
Madame Véronique MATHIEU à Madame Sylvie LANGE
Monsieur Éric DECLUY à Monsieur Michel BRUNI
Monsieur Paul LEGER à Monsieur Bertrand CHAUFFERT
Monsieur José KAPPE SOPIO à Monsieur Jean-Pierre MAÏDA

SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Patrick KISKELL a été désigné secrétaire de séance.



Le procès-verbal de la séance du 8 Décembre 2021 a été approuvé à l'unanimité

**N° 2022/05 – OBJET : REQUALIFICATION DE L'ENTREE DE VILLE
AVENUE JACQUES SIMON & RUE DE LA MALADRERIE
MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE**

**N° 2022/05 – OBJET : REQUALIFICATION DE L'ENTREE DE VILLE
AVENUE JACQUES SIMON & RUE DE LA MALADRERIE
MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE**

Dans le cadre d'une dynamique de développement, d'accueil et de desserte de Saint-Memmie, la ville souhaite requalifier, aménager et mettre en valeur l'entrée Sud- Est de la ville, principale entrée.

Divers aménagements non structurés et un urbanisme en difficulté ont progressivement contribué à la dégradation paysagère et urbaine de cet axe majeur.

La ville souhaite donner une identité à la ville en requalifiant, transformant l'entrée de ville Avenue Jacques Simon.

Afin d'atteindre ces objectifs, la Ville a lancé une consultation de maîtrise d'œuvre préalable au réaménagement de cette artère structurante pour Saint-Memmie.

L'étude d'aménagement est guidée par les objectifs suivants :

Afin de répondre aux problématiques liées à la localisation du projet (entrée de bourg, proximité d'équipements publics, maraichers), à la sécurité de la voie actuelle (axe linéaire à caractère routier engendrant des vitesses de circulation élevées), l'objectif est d'aménager cet espace en une véritable porte d'entrée de la ville :

- Mise en valeur de l'entrée de Saint-Memmie, les espaces publics ainsi que les exploitations maraichères situées à proximité
- Améliorer les conditions d'accès
- Créer une ambiance accueillante et sécurisante. L'éclairage public contribuera à cette ambiance.
- Améliorer les circulations douces, intégrer les modes de déplacement actifs et ainsi permettre aux usagers d'emprunter cette voie dans les meilleures conditions tout en préservant le fonctionnement général du réseau routier local.
- Assurer la constitution de la trame verte
- Embellir le paysage urbain via un urbanisme renouvelé, des mobiliers et mats d'éclairage adaptés
- Optimiser les places de stationnement résidentielles, institutionnelles (collège) et liées aux maraichers.

L'enveloppe financière affectée aux travaux est estimée à 1 700 000.00 € H.T.

Une consultation sous forme de procédure adaptée a été lancée le 26 Novembre 2021 afin de désigner un maître d'œuvre pour l'opération.

La date de remise des candidatures et offres a été fixée au lundi 10 Janvier 2022.

6 candidatures ont été reçues et après analyse de celles-ci et des offres correspondantes, il est proposé au Conseil Municipal de retenir le Cabinet SAS C3i – 10000 TROYES, mieux disant.

Ce Cabinet propose d'assurer la mission de maîtrise d'œuvre de l'opération pour un montant global de 65 960.00 € H.T. dont un forfait de rémunération pour le diagnostic de 6 630.00 € H.T. et un taux de rémunération de 3,49 %).

- Considérant l'intérêt du projet,
- Considérant l'avis favorable des Commissions « Voiries Bâtiments », « Travaux Urbanisme » & « Environnement Cadre de Vie » réunies le 7 Février 2022,

Il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

⇒ **d'ATTRIBUER et de CONFIER** la mission de maîtrise d'œuvre pour la requalification de l'entrée de ville avenue Jacques Simon & rue de la Maladrerie au Cabinet SAS C3i – 10000 TROYES pour un montant global 65 960.00 € H.T. dont un forfait de rémunération pour le diagnostic de 6 630.00 € H.T. et un taux de rémunération de 3,49 %).

⇒ **d'AUTORISER** Madame le Maire à signer tous les marchés et documents relatifs à ce dossier.

Les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptées :

Pour	29
Abstention	0
Contre	0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN

Nota : Le Maire certifie que le compte-rendu du Conseil Municipal a été affiché à la porte de la Mairie le **17 Février 2022**.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN